

Publication du montant global et de la répartition entre femmes et hommes des dix rémunérations les plus élevées des agent-es de la Ville & de l'Eurométropole de Strasbourg

Le Code général de la fonction publique prévoit dans son article L715-1, que « les départements ministériels, les régions, les départements, les collectivités territoriales de plus de 80 000 habitants, les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre de plus de 80 000 habitants et les établissements publics hospitaliers dotés d'un budget de plus de 200 millions d'euros publient chaque année, sur leur site internet, la somme des dix rémunérations les plus élevées des agents relevant de leur périmètre, en précisant également le nombre de femmes et d'hommes figurant parmi ces dix rémunérations les plus élevées ».

Pour l'administration mutualisée de la Ville & de l'Eurométropole de Strasbourg, cela représente en 2024 une somme globale brute de 1 160 353,38 €, pour une somme de 929 275,93 € versée en rémunérations nettes (avant prélèvement à la source), et une masse salariale (rémunérations nettes + cotisations sociales + charges patronales + avantages en nature) de 1 500 797,52 €.

En terme de répartition entre femmes et hommes, cela représente 1 femme et 9 hommes en 2024.

Siren	Dénomination de l'employeur	Année	Somme des 10 plus hautes rémunérations brutes en euros	Nombre de femmes bénéficiaires	Nombre d'hommes bénéficiaires	Durée cumulée en nombre de mois	Commentaires
24670048800017	Eurométropole & Ville de Strasbourg	2024	1 160 353,38	1	9	120	
24670048800017	Eurométropole & Ville de Strasbourg	2023	1 109 916,24	2	8	117,5	
24670048800017	Eurométropole & Ville de Strasbourg	2022	1 107 674,34	2	8	120	
24670048800017	Eurométropole & Ville de Strasbourg	2021	1 090 518,86	3	7	120	
24670048800017	Eurométropole & Ville de Strasbourg	2020	1 179 075,96	3	7	105,2	3 agent-es ont perçu une indemnité de départ volontaire ; l'autonomisation de l'orchestre philharmonique a également impacté l'année
24670048800017	Eurométropole & Ville de Strasbourg	2019	1 243 481,27	-	10	120	
24670048800017	Eurométropole & Ville de Strasbourg	2018	1 375 815,80	2	8	104,7	2 agent-es ont perçu une indemnité de départ volontaire